

Juriste d'entreprise : un métier toujours plus attractif

ARNAUD DUMOURIER | 27 JANVIER 2020

[JURISTE \(/PROFESSIONS/239-JURISTE.HTML\)](#)



(/professions/239-juriste/68158-juriste-entreprise-metier-toujours-plus-attractif.html)

Le baromètre 2019 des rémunérations des directions juridiques et des juristes d'entreprise témoigne de la satisfaction personnelle des directeurs et juristes d'entreprise et révèle une hausse des salaires.

La nouvelle enquête sur les juristes d'entreprise et leur rémunération, menée par Squaremetric pour le compte de l'AFJE et du Cercle Montesquieu, vient d'être dévoilée. Elle met en exergue une hausse globale des rémunérations et confirme l'attractivité de la profession.

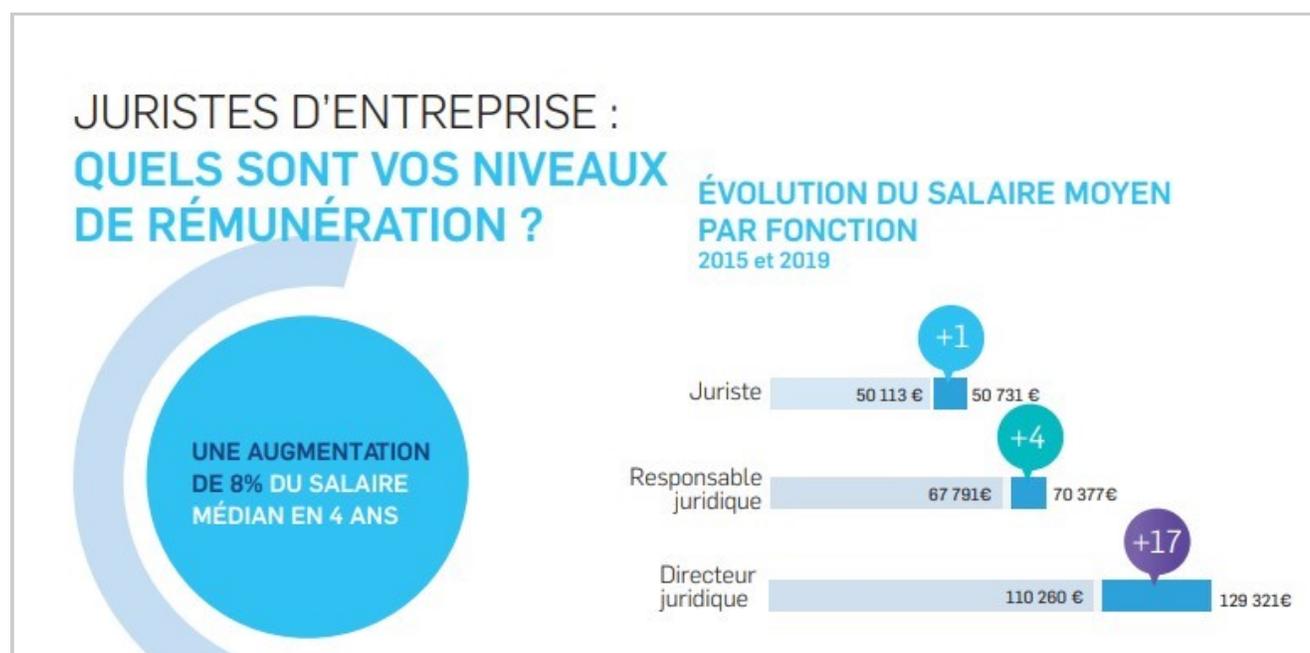
« Ce qui m'a frappée dans cette enquête, c'est la concordance des différentes données démontrant l'attractivité croissante des métiers juridiques en entreprise, commente Laëticia Ménasé, directrice juridique chez Canal +. Elle met également en évidence que ces métiers constituent un vrai choix de carrière, assumé, avec des trajectoires balisées. J'ai été particulièrement étonnée et réconfortée par le niveau de satisfaction des juristes dans l'exercice de leur métier. »

Des salaires en hausse

En 2019, le salaire médian est de **64.000 €** (+5 000 € par rapport à 2015, soit un peu plus de 8 % d'augmentation). La moyenne de la rémunération des juristes en France est, quant à elle, de

78 512 € contre 67 791 € en 2015 (soit près de 16 % d'augmentation). À noter que les postes à responsabilités et de direction ont plus largement bénéficié de la croissance des salaires sur les quatre dernières années.

« Ce niveau d'augmentation semble être la conséquence logique de l'accroissement du périmètre d'intervention des directeurs juridiques, considère Pierre Leguy, responsable juridique et Data Protection Officer chez Adot. J'y vois aussi le reflet de la place de plus en plus stratégique de la fonction juridique et du droit dans l'entreprise. On peut néanmoins regretter la faible augmentation des salaires des juniors qui peut contribuer à impacter négativement l'attractivité du métier. »



Quoi qu'il en soit, 51 % des juristes se disent davantage satisfaits de leur rémunération actuelle qu'il y a quatre ans (+ 19 % !). En 2018-2019, l'augmentation médiane des juristes en France est comprise entre 2 et 3 %. Près d'un juriste sur cinq indique néanmoins ne pas avoir été augmenté sur les 12 derniers mois.

Cette proportion de juristes sans augmentation tend à se réduire d'année en année : de 26 % en 2015, ils sont seulement 22 % en 2019.

La performance individuelle est le critère clé qui justifie l'augmentation de salaire pour un quart des juristes en France. Néanmoins, des disparités dans les processus d'évaluation existent, principalement selon la taille des entreprises. Dans les plus petites structures, le critère discrétionnaire est généralement celui qui prime.

En 2019, 82 % des juristes ont reçu une part variable (bonus, prime, 13^{ème} mois...). La médiane de la part variable est comprise entre 6 % et 10 % de la rémunération annuelle.

DIRECTEUR/TRICE JURIDIQUE

RESPONSABLE JURIDIQUE DE ZONE
OU SECTEUR, DE GROUPE, SOCIAL OU FISCAL
TOUTES ANCIENNETÉS - PARIS ET RÉGIONS



en 2019

SALAIRE MOYEN
DE RÉFÉRENCE

129 321 €

110 260 €
en 2015

+17%

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION
entre 0.1% et 5%

Note : l'intéressement et la participation médiane sépare les responsables juridiques en deux moitiés comportant le même nombre de personnes : l'une gagne moins et l'autre gagne plus.

AUGMENTATION 2019
entre 2,1% et 3%

PART VARIABLE 2019
entre 11% et 15%

Note : l'augmentation médiane sépare les juristes en deux moitiés comportant le même nombre de personnes : l'une gagne moins et l'autre gagne plus.

Note : la part variable médiane sépare les juristes en deux moitiés comportant le même nombre de personnes : l'une gagne moins et l'autre gagne plus.

Les écarts de salaire entre femmes et hommes persistent mais tendent à s'estomper pour les nouvelles générations

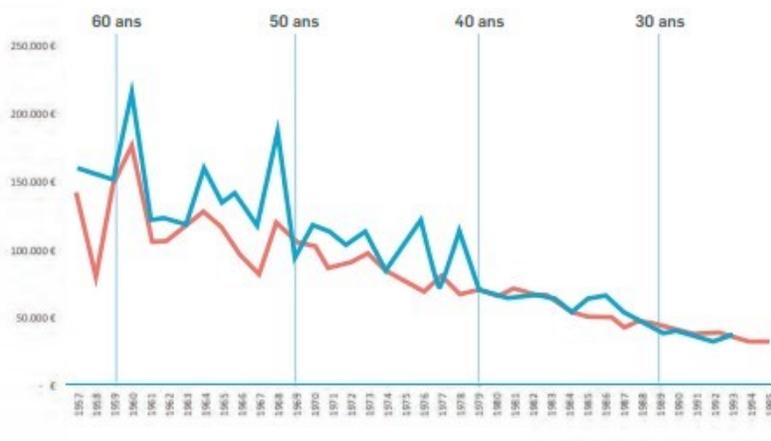
L'étude montre également que les écarts de salaire entre les hommes et les femmes sont compris entre 10 et 14 %.

La situation est stable depuis 2015 mais elle évolue : les nouvelles embauches révèlent une meilleure égalité salariale.

La convergence des salaires profite enfin aux jeunes générations : en 2019, pour un premier emploi de juriste avec une expérience de moins d'un

an, le salaire moyen à l'embauche d'un juriste est de 36 360 € pour une femme et de 36 100 € pour un homme.

MOYENNE DES SALAIRES PAR ANNÉE DE NAISSANCE ET PAR GENRE



Homme
36 100 €

Femme
36 360 €

■ Femme ■ Homme

ÉTUDE RÉMUNÉRATION DES JURISTES D'ENTREPRISE | AFJE | CERCLE MONTESQUIEU | 2020

Environnement de travail

Les directions juridiques soulignent leur satisfaction professionnelle. 90% des directrices et directeurs juridiques manifestent leur intérêt pour leur poste, et, 95% apprécient leur autonomie et les responsabilités qui leur sont confiées.

Un sentiment d'autonomie et de responsabilité qui est partagé par les responsables juridiques (92%) et les juristes (84%).

Il ressort de l'étude que l'organisation du travail des juristes repose globalement sur l'expertise et l'autonomie dans leur sphère de compétences.

D'ailleurs, les dirigeants des départements juridiques estiment à 75% que les équipes sont bien managées. Cette impression est en demi-teinte pour l'ensemble des juristes, pour lesquels 54% des responsables juridiques pensent que c'est le cas, et seulement 37% des juristes approuvent.

Fidélité des juristes d'entreprise à leur entreprise

Les juristes d'entreprise sont fidèles à leur entreprise. Entre 2015 et 2019, les juristes ont peu changé d'employeur. En 2019, ils sont 77 % à posséder plus de trois ans d'ancienneté dans leur entreprise (+ 4 points). Les parcours sont donc relativement stables sur ces dernières années. Plus de la moitié des directrices et directeurs juridiques (56 %) possèdent au moins huit ans d'ancienneté dans leur entreprise. *« Cette fidélité n'est pas la résultante d'un marché du travail en berne, tient à préciser Laëtitia Ménasé. Au contraire, le marché de l'emploi cadre est très tendu et profite notamment aux profils ayant une séniorité de trois à sept ans. » « La fidélité s'explique aussi par la nature même des missions des juristes, qui s'inscrivent dans la durée, estime Pierre Leguy. Les dossiers sont parfois longs à mener et à voir aboutir. Les mouvements ou le rythme d'évolution sont donc potentiellement plus longs que dans d'autres fonctions. »*

Ainsi, une majorité de juristes n'envisagent pas d'évolution professionnelle dans l'année à venir. Le baromètre de 2015 soulignait la forte motivation des juristes quant à l'amélioration de leur niveau de rémunération. C'est dans ce contexte que 47 % des juristes dans leur ensemble envisageaient une évolution professionnelle dans l'année à venir. Quant aux directeurs juridiques, seulement 31 % d'entre eux expriment le projet d'un changement professionnel pour 2019-2020, et de préférence pour un employeur en France (26,5 %). Les directions juridiques de petites structures forment davantage le projet de changer d'employeur que dans les grandes

entreprises.

Le métier de juriste d'entreprise séduit de plus en plus d'avocats

Commencer sa carrière en cabinet d'avocats avant de rejoindre l'entreprise est un phénomène en progression. Les avocats représentaient 19 % des juristes d'entreprise en 2015 ; ils sont près d'un quart en 2019. 31 % des directeurs juridiques déclarent être titulaires du CAPA.

La plupart des "juristes-avocats" choisissent de quitter la profession d'avocat après trois à huit ans d'expérience. *« C'est à cet âge-là que l'on*

commence à se poser des questions et potentiellement faire des arbitrages professionnels au regard de sa vie personnelle, surtout pour les femmes, estime Laëtitia Ménasé. Quitter la robe pour devenir salarié d'une entreprise, c'est faire le choix d'une carrière passionnante et d'une vie plus stable. On assiste à une perméabilité plus importante entre ces deux manières d'exercer, dans un sens comme dans l'autre. Ces passerelles ne peuvent être que bénéfiques car elles représentent un enrichissement professionnel certain. »

Féminisation de la profession

Le juriste masculin, un profil qui se raréfie ! En 2019, deux tiers des juristes d'entreprise sont des femmes ! La proportion de femmes dans la profession de juriste d'entreprise a fortement progressé en 10 ans, passant de 56 à 68 % (+ 12 points). La féminisation de la profession est une tendance de fond qui ne faiblit pas. En 2019, les juristes de moins de 30 ans sont très majoritairement des femmes (plus de 81 %, + 10 points en 10 ans). Quelle que soit la tranche d'âge, y compris celle des juristes de plus de 55 ans, les hommes demeurent minoritaires.

Spécialisation

La tendance est à la spécialisation même si une majorité des juristes d'entreprise restent généralistes

64 % des juristes indiquent occuper une fonction généraliste au sein de leur organisation.

Entre 2015 et 2019, la population des experts dans un domaine du droit a légèrement augmenté (+ 3 points en quatre ans), ce qui suggère une tendance à la spécialisation de la fonction de juriste en entreprise. Près d'un juriste-cadre sur deux s'identifie comme un spécialiste. Les directrices et les directeurs juridiques, quant à eux, sont polyvalents et 85 % déclarent gérer des dossiers généralistes. Ils sont seulement 15 % à être spécialisés dans un domaine spécifique.

Les spécialités les plus courantes chez les juristes sont : le droit des contrats (13%), le droit

